

LAISSEZ-NOUS RESPIRER !

Communiqué de presse
Diffusion immédiate

Campagne « Laissez-nous respirer ! »

La Coalition québécoise pour le transport en commun demande au gouvernement fédéral de s'engager à contribuer au financement du transport en commun

Ottawa, le 26 février 2004 – Les membres de la Coalition québécoise pour le transport en commun demande au gouvernement fédéral de s'engager à transférer aux provinces des revenus supplémentaires leur permettant d'améliorer le service et les infrastructures de transport en commun. Cette nouvelle contribution du gouvernement fédéral au financement du transport en commun, dans le respect des compétences provinciales-fédérales, doit permettre au Québec de mettre en place un nouveau cadre financier pour le transport en commun au cours de la prochaine année. Selon Jérôme Vaillancourt de Vivre en ville et porte-parole de la Coalition « Ce nouveau cadre financier est devenu nécessaire non seulement pour résoudre les déficits d'exploitation des sociétés de transport du Québec, mais surtout pour leur donner les moyens de développer et d'améliorer le service ».

Face aux multiples augmentations de tarifs qu'ont dû subir les usagers du transport en commun et aux faibles investissements dans l'amélioration du service, la Coalition québécoise pour le transport en commun a lancé une pétition qui a été appuyée par plus de 60 000 signataires demandant au gouvernement fédéral d'investir de façon significative dans les services et les infrastructures de transport urbain. Cette pétition a été déposée ce matin à la Chambre des Communes par monsieur Bernard Patry, député de Pierrefonds–Dollard.

« Concrètement, nous demandons au gouvernement fédéral de transférer aux provinces 1,5 cents des 10 cents de la taxe sur l'essence qu'il perçoit pour des motifs d'équilibre budgétaire. Cette taxe que payent déjà les automobilistes québécois doit servir à financer le transport en commun et ce, dans le respect des compétences provinciales-fédérales » de dire Sidney Ribaux d'Équiterre et l'un des porte-parole de la coalition. Pour Normand Parisien de Transport 2000 Québec et également porte-parole « L'absence de diversification des moyens de financement du transport en commun maintien le système dans une forme de précarité permanente . »

Rappelons que le gouvernement du Canada a pris l'engagement de respecter les objectifs du protocole de Kyoto. L'atteinte des objectifs de Kyoto, soit de réduire de 6 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau où elles étaient en 1990, et ce, d'ici 2012, demandera à l'ensemble des canadiens des efforts importants. Or, au Québec, l'atteinte des objectifs de Kyoto dépendra grandement des investissements du gouvernement canadien et québécois dans l'amélioration et le développement des services de transport en commun puisque le secteur du transport est responsable de 38 % des GES au Québec.

La Coalition pour le transport en commun regroupe 36 organismes préoccupés par la santé publique, l'économie et l'équité sociale en lien avec le transport en commun. La campagne « Laissez-nous respirer ! » s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, organisée par la Coalition pour le transport en commun, dont le but est de réclamer un financement adéquat pour le transport en commun de tous les paliers de gouvernement.

-30 -

Source : Sidney Ribaux, Équiterre, 514-910-2024
Jérôme Vaillancourt, Vivre en ville, 418-522-8055
Normand Parisien, Transport 2000 Québec, 514-932-8008

Coalition pour le transport en commun

454 avenue Laurier est
Montréal, Qc
514-842-2890
cremtl@cam.org